



## Internet par et pour les collectivités (3)



Crédit photo : DaveOnFlickr

Vous débarquez ? Je vous invite à commencer votre lecture par [le début de cette série](#) ou, si vous êtes plus intéressés par la technique, par [cette autre série d'articles](#).

Il était donc question de se prendre en main.

Il ne vous viendrait probablement jamais à l'idée de construire un réseau d'assainissement sans installation de décantation, un réseau d'eau potable sans source d'eau ou une déchetterie sans bennes ni moyen d'évacuer et de traiter les déchets. C'est pareil pour internet. Sans connexion avec l'extérieur, votre réseau ne sert à rien.

Nous avons pris l'habitude de considérer que cette interconnexion avec le reste du monde se doit de n'être géré que par le privé. Peur ? Fainéantise ? Intérêts personnels ? Je ne sais ... Mais il est temps que cela change dans certains endroits si nous voulons y avoir un avenir.

Qu'on laisse faire le privé là où il a manifesté une intention d'investir et s'y est engagé dans des délais réalistes, j'y suis tout à fait favorable. Par contre, sans que ce ne soit nécessairement le cas de tous les élus, se cacher derrière la grandiloquence de discours politiques pour attisant les clivages, ne rien faire ou bien arranger ses petits copains, beaucoup moins.

Les grands opérateurs fibreront le pays dans sa totalité. C'est certain. Dans 20 ou 30 ans peut être. D'ici là, nous avons les ressources et les compétences pour essayer de nous tirer nous même d'affaire, il manque juste un peu de cohésion et de volonté politique.

L'accès aux moyens de communication doit être un droit, comme l'accès à l'eau, comme l'accès à l'électricité. Pourquoi continuer à faciliter la vie d'entreprises privées largement bénéficiaires qui ne veulent pas avancer un seul euro sans avoir la certitude d'en récupérer dix alors qu'avec ce même argent nous pourrions créer des emplois locaux qui réaliseraient les travaux nécessaires pour que d'autres activités puissent, à leur tour, en créer ?



Avec le temps long qui nous est donné, il est même envisageable de créer des formations qualifiantes dédiées pour assurer le vivier de compétences locales nécessaires.

### **Petit à petit**

Comprenez moi bien, je n'affirme pas qu'il faut absolument mobiliser tout l'argent disponible et endetter nos enfants sur 12 générations pour créer immédiatement un fournisseur d'accès publique là ou le privé ne veut pas aller. Non.

Il n'est pas non plus question de se lancer dans de grands plans départementaux, régionaux ou même nationaux, mais de faire les investissements nécessaires localement pour sortir de l'immobilisme qui nous paralyse et nous tue. Il est nécessaire de créer l'environnement favorable à l'éclosion d'initiatives, quitte à les faire porter par les pouvoirs publiques. Quitte à contrevenir à je ne sais quelle réglementation dictée par un quelconque lobbyiste à Paris ou à Bruxelles et ne pas obtenir je ne sais quelle subvention qui n'aurait de toute façon pas suffit.

Certains disent, à fort juste titre, qu'il est possible pour qui le souhaite d'obtenir la fibre dans un nombre grandissant de nos campagnes. C'est vrai, et cette fibre repose sur le catalogue CELAN d'Orange. Le prix, par contre, fait froid dans le dos à n'importe quelle personne qui tient à peu près les finances de son entreprise : 4 à 5000 euro de frais de mise en service et 800 à 1400 euro par mois pour un débit variant de quelques dizaines de mégabits par seconde à une centaine, tout ceci sans compter la consommation de trafic vers Internet. Lorsque partout ailleurs on entend parler de FTTH 100, voir 200Mbps pour 30 ou 40 euro par mois, ça laisse rêveur d'envisager de payer 50 fois le prix.

L'argument marketing du « service pro » avec des garanties de rétablissement et de qualité de liaison n'es qu'un enfumage savamment orchestré : on trouve des liens à 10 gigabits par secondes pour moins de 400 euro par mois à Paris avec les mêmes garanties, j'en exploite une bonne demi douzaine. Ce ne sont pas les garanties qui coûtent cher mais le lien physique, et il coûte cher car il est peu répandu.

Problème d'œuf et de poule, donc.

Ce que le marketing des grands opérateurs et même de bon nombre de plus petits ne vous dira par contre jamais, c'est que toute connexion à internet peut être mutualisée, de la même façon qu'un réseau d'initiative publique ne se résume qu'à la mutualisation des moyens de la population. C'est à peu près aussi simple que d'ajouter un T sur un tuyau d'eau et c'est ce que font l'ensemble des opérateurs de réseaux : utiliser un seul et même support pour acheminer le trafic de plusieurs utilisateurs finaux.

Il est important de se souvenir, à ce stade, que deux personnes utilisant une connexion à 10Mbps ne veut pas dire que chacun aura 5Mbps, l'usage faisant que la consommation simultanée de la ressource débit n'arrive presque jamais. On parlera donc de « 5Mbps garantis et 10Mbps crête » sans pour autant que la garantie en question ne soit une garantie de bout en bout sur toutes les destinations possibles sur internet.



La recette est ensuite toute simple et en plus elle crée de l'emploi pour pas un rond. Je vous en parlerais [au prochain article](#).